



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018

Présents : BROUSSE LE CHATEAU, CALMONT D'OLT, LE BOSCH, MELAC, MONTAIGUT, NAJAC, PEYREBRUNE, PEYRELADE, SAINT BEAUZELY, SAINT IZAIRE, SEVERAC, VIALA DU PAS DE JAUX

Absents excusés : CÉNEVIÈRES, COUPIAC, PENNE

Absents non excusés : BOURNAZEL, VALON

Président de séance Thierry PLUME, secrétaire Thérèse CASAGRANDE.

Le Président Thierry PLUME accueille les représentants des châteaux de la Route dans une salle mise à disposition par la CCI de Rodez.

### **1/ Formation aux réseaux sociaux**

---

Elle s'est déroulée le matin de 10h à 12h. Muriel Hennessi a présenté surtout Face Book et Instagram, et comment gérer au mieux ces deux réseaux, afin de promouvoir les châteaux d'une façon plus adaptée.

Elle a accepté de transmettre sa présentation afin que chacun puisse en bénéficier. Elle peut même être contactée si nécessaire.

### **2/ Le dépliant 2019**

---

Le point est fait sur l'avancement du dossier « Dépliant 2019 ». L'infographiste Arno OSOBA n'a pas transmis le dernier fichier pour validation par le Conseil d'Administration et ne répond pas aux relances faites. L'édition du dépliant est prévue en janvier 2019. Chaque château devra vérifier et valider les données le concernant en respectant les délais imposés.

Jean de Mélac et Isabelle de Najac ont pris contact avec quatre imprimeurs. Les devis, pour 150 000 exemplaires, vont de 8 760 € à 7 250 € pour Mérico. Ce dernier devis est retenu, surtout qu'avec cet imprimeur nous passons une convention de stockage des cartons.

Le nouveau dépliant sera distribué au Conseil d'Administration du mois de mars.

### **3/ Les chiffres de la Saison 2018**

---

Chaque château présent donne les chiffres le concernant : entrées payantes et entrées gratuites, éventuellement le total. Ils serviront au calcul de la cotisation à établir en 2019. Les chiffres de fréquentation des châteaux absents seront demandés.

### **4/ Un nouveau Château pour 2019**

---

Dans le nouveau dépliant, l'espace laissé libre par le retrait du Château du Colombier, sera occupé par la présentation de la Commanderie de Sainte-Eulalie qui rejoint la Route des Seigneurs du Rouergue pour 2019. Toutes les informations ont été fournies par le représentant du site.

### **5/ Gestion du site Internet de la Route**

---

Les informations de base concernant les châteaux proviennent du SITA. Les châteaux doivent assurer la gestion de la page qui les concerne : effacer les informations périmées, en mettre régulièrement de nouvelles.

Jusqu'à présent Natacha UNAL de Peyrelade gérait le site. Désormais, il faut créer un noyau de compétences pour ce faire. Pourraient faire partie de cette Commission Communication et Informatique : Ugo LAVORATA de Najac, Jean-Claude PUTZOLA du Bosc, Jessie BRUNEL de Peyrelade.

Il faut dans un premier temps mettre à jour le site : effacer la page du Colombier et créer celle de la Commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon.

### **6/ Totems**

---

La question des totems non rendus par les châteaux qui ont quitté la Route se pose à nouveau. Il est décidé de cesser les relances et de conserver les cautions de 300 €.

Avec l'entrée des châteaux de Penne, Cénevières et Sainte-Eulalie, il est nécessaire de lancer la fabrication de nouveaux totems : 6 exemplaires. Une demande de devis doit être faite.

Pour les totems endommagés, seules les façades seront facturées ; les pieds peuvent être récupérés sur les anciens.

## **7/ Calendrier 2019**

---

Les dates des prochains Conseil d'Administration sont fixées :

- ✧ mercredi 27 mars : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et bourse d'échanges
- ✧ mardi 18 juin : Conseil d'Administration et 2ème bourse d'échanges
- ✧ mardi 17 septembre : Conseil d'Administration
- ✧ mardi 10 décembre : matin : visite de la Cathédrale de Rodez  
après-midi : Conseil d'Administration à la CCI de Rodez

## **8/ Contact avec les Offices de Tourisme limitrophes**

---

Il est nécessaire de prendre contact avec les Offices de Tourisme limitrophes de l'Aveyron et voir quelles sont leurs conditions pour accepter les documents de la Route des Seigneurs.

Il est procédé à une répartition des territoires : l'Hérault pour Jean de Mélac, la Lozère pour Thérèse de Sévérac, le Cantal pour Château Valon, le Lot pour Patrick de Cénevières et le Tarn pour Sophie et Axel de Penne.

La séance est levée à 16h.

## **PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MERCREDI 27 MARS 2019**

**à la Mairie de Pont-de-Salars**

### **Ordre du jour** :

9h-11h : formation par M. TRICHARD sur le volet administrateur du site de la Route, destinée aux châteaux du Bosc, de Najac et de Peyrelade.

11h-12h : formation à la gestion des fiches-châteaux du site.  
Tous les membres de la Route sont concernés.

12h-14h : Possibilité de déjeuner à l'Hôtel-Restaurant des Voyageurs

**Réservation obligatoire avant le 22 mars au 05 65 46 82 08**

14h : Bourse d'échange sur le parking du restaurant.  
Remise des pavillons de la Route (si commandés)

15h : Assemblée Générale Ordinaire

16h : Conseil d'Administration :

- ✦ Deux nouveaux châteaux dans la Route
- ✦ Questions diverses